

# BULLETIN DE PARTICIPATION

Pour recevoir votre remboursement :

1. Acheter simultanément un smartphone CROSSCALL (TREKKER-M1 / TREKKER-M1 Core/ TREKKER-X3) et sa coque flottante entre le 15/07/2017 et le 16/09/2017 dans une enseigne participant à l'opération située en France métropolitaine et dans les Départements et régions d'Outre Mer (DROM). (Internet ou magasin).
2. Compléter lisiblement les informations du bulletin de participation ci-après.
3. Joindre dans une enveloppe :
  - Le bulletin de participation original dûment rempli.
  - La copie de la facture ou du ticket de caisse de votre smartphone CROSSCALL + la coque flottante, sur lequel(le) seront entourés le prix et date d'achat des produits visés par l'offre de remboursement.
  - L'étiquette originale du numéro IMEI à 15 chiffres (Étiquette à récupérer dans votre boîte et à coller ci-dessous)
  - Votre IBAN/BIC (Présent sur votre RIB).
  - Votre extrait KBIS de moins de 3 mois pour les professionnels.
4. Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, cachet de la poste faisant foi dans les 10 jours ouvrés suivant l'achat de votre smartphone CROSSCALL en magasin ou sur Internet. (Nous vous recommandons d'envoyer votre dossier en lettre suivie).

ADRESSE D'EXPÉDITION

TAKE OFF N°1136 - ODR COQUE 100% REMBOURSÉE  
BP 70073 - 13614 VENELLES CEDEX

**REF :**  TREKKER-M1 Core  TREKKER-M1  TREKKER-X3

**EAN (OBLIGATOIRE - CODE à 13 CHIFFRES) :** .....

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **VILLE :** .....

**NUMÉRO TEL :** .....

**ADRESSE MAIL (SOUHAITABLE) :** .....

OBLIGATOIRE COLLER ICI  
VOTRE ÉTIQUETTE AVEC  
N°IMEI (À 15 CHIFFRES)

\* En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat de la coque flottante éligible à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat) et ce remboursement ne pourra excéder 30€<sup>TTC</sup>. L'offre est réservée exclusivement aux particuliers et professionnels résidents en France et en DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et est limitée à une demande par foyer (même nom, même prénom, même adresse). Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 semaines environ à compter de la réception de votre demande conforme. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Frais d'envoi et de copie des documents non remboursés. CROSSCALL décline toute responsabilité en cas de perte ou de retard, sauf en cas de faute ou de manquement délibéré de la part de CROSSCALL. Conformément à la loi n°78-17 «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez sur vos données de droits d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes. Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de justifier de votre identité, en écrivant à [contact@crosscall.com](mailto:contact@crosscall.com). Le fait de renvoyer le bon de participation vaut acceptation de ce qui précède. CROSSCALL RCS 518 706 890

**Seules les réclamations avec preuve d'envoi (lettre suivie ou RAR) et exprimées dans un délai de 2 mois après la fin de l'opération pourront être étudiées.**

DAS (W/kg) TREKKER-M1 : 0,630 ; TREKKER-M1 Core : 0,523 ; TREKKER-X3 : 0,379. Le DAS (ou Débit d'absorption Spécifique), quantifie le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que ce niveau soit inférieur à 2 W/kg. L'usage d'un dispositif d'écoute permettant de limiter l'exposition de la tête aux émissions radioélectriques émises par le téléphone mobile est recommandé. Photo non contractuelle.

**Pour plus d'informations (questions ou suivi dossier) : [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en rappelant le n° de l'offre en objet**